

# Le Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise

*Apprenti, salarié et demandeur d'emploi*

**La CMA vous propose une formation supérieure de « chef d'entreprise » et une compétence « métier »**

## ► Contacts

**Pôle formation continue**

• Toulouse  
05 61 10 47 32  
[Ischneider@cm-toulouse.fr](mailto:Ischneider@cm-toulouse.fr)



## ► Objectif

Se familiariser à la direction d'une entreprise et acquérir les compétences professionnelles liées au métier de dirigeant.

## ► Bénéficiaires

Toute personne titulaire au minimum d'un diplôme de niveau IV (bac) ou d'un niveau équivalent obtenu par la VAE (validation des acquis et de l'expérience).

## ► Prestation

La CMA vous propose de suivre le dispositif « Compétences Entrepreneur Métiers de l'Artisanat » qui conjugue :

- une formation professionnelle dans le cadre d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP),
- et une formation générale au métier de chef d'entreprise (gestion, management ...) dans le cadre du TEPE - Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise - de niveau III, délivré par le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et concrétisée par la mise en application en entreprise. Le TEPE est inscrit au RNCP\* (Répertoire national des certifications professionnelles).

## ► Modalités

- En contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans.
- En formation continue pour l'acquisition des compétences managériales.

\* J O : arrêté du 10 avril 2009